



ARRETE DU PRESIDENT
PORTANT PUBLICITE DES DECLARATIONS DE CREATIONS ET VACANCES
D'EMPLOIS DE CATEGORIE A POUR LA REGION CORSE
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD ET DE LA HAUTE CORSE

Le Président du Centre Départemental de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Corse du Sud,

Vu la loi n°82.213 du 2 Mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée,

Vu la loi n°83.634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des Fonctionnaires, modifiée,

Vu la loi n°84.53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Considérant que l'article 14 de la loi n°2007-209 du 19 février 2007 relative à la fonction publique territoriale modifiant l'article 14 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, a confié au Centre de gestion Coordonnateur de Région le soin d'assurer la publicité des créations et vacances d'emploi de catégories A au niveau régional,

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories A, dont les concours ont été décentralisés, transmises par la totalité des Collectivités Territoriales de la Région Corse et enregistrées au secrétariat du Centre Départemental de Gestion de la Fonction publique Territoriale de la Corse du Sud, pour la période du 2 au 5 Novembre 2020.

ARRETE

Article 1: Les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories A sont arrêtées conformément au document ci-annexé, pour la période du 2 au 5 Novembre 2020 qui comporte 9 déclarations.

Article 2: Conformément à l'article R421-5 du Code de Justice Administrative, le Tribunal Administratif de BASTIA peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Article 3: Ampliation du présent arrêté sera transmise à Monsieur le Préfet de Région,

Fait à Ajaccio le 5 Novembre 2020,

Le Président

A. OTTAVI

**BULLETIN DE DECLARATIONS DE CREATIONS ET VACANCES D'EMPLOIS DE CATEGORIES A
DES COLLECTIVITES TERRITORIALES DE LA REGION CORSE**

Collectivités	Date Récep.	Date Enreg.	N° Enregistrement	Poste(s) déclaré(s)	Nombre de postes	Cat	Temps de Travail	Création ou Vacance	Observations
ARRETE N° 02A20201105567 DU 5 NOVEMBRE 2020									
MAIRIE D'OLMETO	03.11	05.11	02A201100150607 001	ATTACHE	1	A	CR	CR	Renouvellement de contrat
COLLECTIVITE DE CORSE	02.11	05.11	02A20100019555 001	ATTACHE ATTACHE PRINCIPAL ATTACHE HORS CLASSE DIRECTEUR (Chef de l'insertion sociale Ponte Leccia – Corti – Balagna)	1	A	T.C	CR	Transfert de personnel
COLLECTIVITE DE CORSE	03.11	05.11	02A201000150478 001	EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS DE 1 ^{ERE} CLASSE EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS DE 2 ^{EME} CLASSE EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS DE CLASSE EXCEPTIONNELLE (Direction de la Promotion Sociale de Santé et de la Prévention sanitaire)	1	A	T.C	CR	/
COLLECTIVITE DE CORSE	03.11	05.11	02A201000150641 001 ET 002	ASSISTANT SOCIO EDUCATIF DE 1 ^{ERE} CLASSE ASSISTANT SOCIO EDUCATIF DE 2 ^{EME} CLASSE ASSISTANT SOCIO EDUCATIF DE CLASSE EXCEPTIONNELLE (Direction de la Protection de l'Enfance – Service Accueil familial et collectif – Educateur spécialisé)	2	A	T.C	CR	/
MAIRIE DE PORTO – VECCHIO	04.11	05.11	02A201100151891 001	ATTACHE ATTACHE PRINCIPAL ATTACHE HORS CLASSE (Responsable du Développement durable et Biodiversité communale)	1	A	T.C	VC	Direct Mutation interne Mutation externe Article 3
MAIRIE DE PERI	04.11	05.11	02A201100151829 001	EMPLOI CONTRACTUEL DE CATEGORIE A	1	A	T.C	CR	Article 3-3-1
COMMUNAUTE D'AGGOMERATION DE BASTIA	05.11	05.11	02B201100152400 001	ATTACHE ATTACHE HORS CLASSE ATTACHE PRINCIPAL (Service Présidence)	1	A	T.C	CR	Liste d'aptitude Détachement Mutation

Collectivités	Date Récep.	Date Enreg.	N° Enregistrement	Poste(s) déclaré(s)	Nombre de postes	Cat	Temps de Travail	Création ou Vacance	Observations
ARRETE N° 02A20201105567 DU 5 NOVEMBRE 2020									
MAIRIE DE PENTA DI CASINCA	05.11	05.11	02B201100152434 001	ATTACHE	1	A	T.C	CR	Radiation des cadres Mutation